



Jeunesse
Ardente

BP 20055
74440 Taninges.
04 78 68 37 75
contact@jeunesse-ardente.org

Fiche d'inscription Camp été

Photo

**A retourner au secrétariat le plus rapidement possible
avec les pièces demandées.**

Camp du..... au.....

Personne inscrite :

Nom :Prénom :

Sexe : F M

Date de naissance :

Régime alimentaire : normal particulier :

Préciser :
.....

Adresse :
.....

Téléphone mobile du participant :

Email du participant :

N° sécurité sociale (plus de 16 ans) :

**Je soussigné(e),.....
campeur(se), m'engage à respecter les règles de vie commune du camp.**

Le..... Signature :

- Je suis intéressé(e) par le voyage collectif au départ de : Lyon**
Voyage en car sous réserve d'un nombre suffisant de campeurs (réservation du car par JA), ou regroupement dans un même train indiqué par Jeunesse Ardente (Billets pris par vos soins)
- Je viendrai par mes propres moyens jusqu'au centre de vacances.**
- J'arriverai à la gare de Cluses et me rendrai au centre avec :**
 - ✓ La navette régulière Cluses/Praz de Lys (renseignements : SAT Cluses +33(0)4 50 98 01 67)
 - ✓ Une personne de Jeunesse Ardente venue spécialement me chercher (sur demande uniquement et si pas d'autres possibilités), la course sera facturée 20Euros/personne

Partie réservée aux parents :

Je soussigné (nom et prénom),.....

Père. Mère Tuteur

Responsable légal de :

Adresse :

.....

Téléphone :

Domicile :

Travail :

Portable :

Email :

No sécurité sociale :

- Autorise mon enfant à voyager dans les véhicules de Jeunesse Ardente et permets à l'association de faire pratiquer tous les soins nécessités par son état de santé, ainsi qu'une éventuelle hospitalisation.

- J'autorise Jeunesse Ardente à utiliser des photos, diapositives, vidéos, etc, où mon enfant apparaîtrait, par tous les moyens actuels (vidéos, diaporamas, tracts, dépliants, plaquettes, internet, etc) pour lui permettre de promouvoir ses activités.

Le : Signature :

Pièces à fournir :

• Adresser un chèque de 80 € d'arrhes par personne à inscrire, libellé au nom de Jeunesse Ardente. Le solde du camp devra être réglé sous 15 jours (avec possibilité de règlement en trois fois). En cas de désistement un mois avant le début du camp, 20 € seront gardés pour les frais de dossier ; 15 jours avant le camp, la totalité des arrhes sera conservée.

A noter :

• Vous recevrez un courrier dès réception du bulletin d'inscription • Pour les camps ados, une réduction de 30 € est consentie pour le jeune qui invite un(e) camarade, et/ou un membre d'une même famille venant pour la première fois à Jeunesse Ardente. • Jeunesse Ardente est assurée en responsabilité civile pour les dommages corporels et matériels en cas de faute de l'Association. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès de votre RC personnelle ou éventuellement de contracter une assurance complémentaire (extrascolaire ou autre) pour les autres cas. • Savez-vous que des aides peuvent être obtenues auprès de votre entreprise, de votre ville, ou de votre Caisse d'Allocations Familiales ? N'hésitez pas à vous renseigner. Les bons CAF seront acceptés sous réserve de l'accord de la CAF. Vérifiez bien que vos bons CAF sont acceptés en faveur de notre association. Dans le cas négatif, il vous appartient de faire les démarches nécessaires auprès de votre caisse régionale pour vous les faire rembourser. • Des parrainages financiers sont possibles. • Chèques vacances acceptés.